

Les répons de saint Marc dans la liturgie cistercienne : un exemple de transferts culturels

D'un intérêt exceptionnel pour la compréhension du chant cistercien, les manuscrits 12A-B de Westmalle¹ ont, pour la première fois, fait l'objet d'un article de Chrysogone Waddell en 1971². Contemporains de la réforme d'Étienne Harding fondée sur la liturgie messine³ autour de

1 Cet antiphonaire en deux parties (temporal 12A et sanctoral 12B), composé de feuillets presque entièrement déreliés, est conservé dans deux layettes en bois de la bibliothèque de l'abbaye trappiste Notre-Dame du Sacré-Cœur de Westmalle en Belgique (diocèse d'Anvers). Pour une description détaillée des manuscrits, cf. annexe 1.

2 Chrysogonus WADDELL, « The Origin and Early Evolution of the Cistercian Antiphonary: Reflections on two Cistercian chant Reforms », dans Basil PENNINGTON (dir.), *The Cistercian Spirit, Cistercian Studies*, 12, Spencer (Massachusetts), 1971, p. 190-223.

3 La première réforme du chant liturgique cistercien eut lieu pendant l'abbatit d'Étienne Harding (1108-1134). Celui-ci renonça à la liturgie de Molesme (ancien diocèse de Langres, aujourd'hui diocèse de Dijon), introduite par les fondateurs de Cîteaux, pour adopter l'antiphonaire de Metz, censé contenir le chant grégorien authentique. Cf. *Prologus [Epistola Sancti Bernardi]* et *Cantum quem cisterciensis* [Préface à l'antiphonaire cistercien] édités dans Jean-Paul MIGNE, *Patrologiae cursus completus, Series latina* 182, col. 1121-1132 ; édités avec traduction française dans Alfred-Louis DION et P. CHARPENTIER, *Œuvres complètes de Saint Bernard*, Paris, Vivès, 2, 1887, p. 533-544 ; édités avec traduction anglaise par Francisco J. GUENTNER, *Corpus scriptorum de musica*, 24, Rome, 1974, p. 21-41.

III^o, ils ont été grattés et adaptés une trentaine d'années plus tard à la liturgie de la deuxième réforme conduite par Bernard de Clairvaux⁴. La spécificité de l'antiphonaire 12A-B de Westmalle est donc de porter les traces largement méconnues des modalités de correction de l'antiphonaire cistercien primitif.

Dans son étude, Waddell évoquait la possibilité de retrouver, à la lumière de ces manuscrits palimpsestes⁵, d'importants vestiges de la première réforme. Certes, l'histoire du chant cistercien au XII^e siècle avait déjà été étudiée au début des années 1950⁶, mais elle négligeait les manuscrits qui, par leur statut de documents primitifs corrigés pour les besoins de la deuxième réforme, pouvaient permettre de localiser et d'interpréter les interventions bernardines tout en témoignant indirectement de la liturgie primitive. L'antiphonaire de Westmalle offre matière à cette double recherche.

Nous montrerons d'abord, principalement par l'étude des textes, que la profonde restructuration de l'office de saint Marc à l'époque bernardine

4 Dès son introduction à Cîteaux, le chant messin, constitué de certaines formules aux territoires de dialectes tudesques, fut mal accueilli. Entre 1142 et 1147, une deuxième réforme liturgique prétendit retrouver le chant authentique en s'appuyant sur la raison plutôt que sur la tradition (cf. *Cantum quem cisterciensis* [Préface à l'antiphonaire cistercien], dans Alfred-Louis DION et P. CHARPENTIER, *Œuvres complètes*, éd. cit., p. 533-544).

5 Le terme « palimpseste » est employé par Manuel Pedro FERREIRA (cf. « La réforme cistercienne du chant liturgique revisitée », *Revue de Musicologie*, 89/1, 2003, p. 47-56). Au sens strict, l'antiphonaire de Westmalle ne constitue que très partiellement un palimpseste : en effet, la réécriture intégrale par dessus un texte originel gratté (surtout si ce dernier est resté lisible) est un phénomène peu fréquent dans l'antiphonaire. Quelques feuillets grattés (laissant occasionnellement transparaître le texte antérieur) alternent avec des folios d'origine qui, sans être grattés sur toute leur surface, ont fait l'objet de grattages ponctuels. Comme ceux-ci laissent presque toujours les traces grattées des neumes primitifs, le terme « palimpseste » nous semble être utilisé ici à bon escient. Nous l'entendons au sens de manuscrit dont le texte originel a été ponctuellement gratté et recouvert de nouvelles données, tout en laissant transparaître les traces encrées ou éraflées du texte primitif.

6 Solutor Rodolphe MAROSSZÉKI, *Les origines du chant cistercien. Recherches sur les réformes du plain-chant cistercien au XII^e siècle*, Rome, Analecta sacri ordinis cisterciensis, 1952.

a résulté d'un type de transfert culturel négligé jusqu'ici : la récupération partielle de la liturgie du fondateur de Cîteaux, Robert de Molesme. Nous verrons aussi, à partir des restitutions mélodiques primitives⁷, que les corrections bernardines ont souvent été dictées par le souci non avoué des réformateurs de se réappropriier des formules mélodiques en usage dans la tradition de Molesme.

I. MODIFICATION DES TEXTES DES RÉPONS DE SAINT MARC

L'office de saint Marc⁸ est copié dans l'antiphonaire de Westmalle aux folios 24v à 25v. Le lecteur en trouvera le fac-similé dans le cahier d'illustrations en couleur en annexe du présent article. Depuis le folio WB⁹ 24v (ligne 9) jusqu'au folio 25v (ligne 9), se succèdent des répons de première main qui alternent avec des espaces grattés, mais non complétés. La succession des répons et des espaces laissés vides est schématisée dans le tableau suivant (Fig. 1) :

7 Dans le cadre de cet article, nous appelons « primitives » les mélodies de la première réforme cistercienne qui furent en usage dans l'Ordre entre 1110 et 1147.

8 Saint Marc est entré tardivement dans l'antiphonaire. Son statut d'évangéliste lui fera cependant acquérir une place dans le calendrier universel, bien avant le XI^e siècle, au même rang que la plupart des apôtres (cf. Pierre JOUNEL, *Le culte des saints dans les basiliques du Latran et du Vatican au XI^e siècle*, Rome, École française de Rome, 1977, p. 232-233).

9 Dans cet article, nous abrégons « Westmalle 12A » et « Westmalle 12B » en « WA » et « WB ». Ces abréviations ne doivent être confondues avec « WI » et « WII » qui distinguent, dans l'antiphonaire de Westmalle, les liturgies primitive et bernardine.

1.	[R.] Beatus vir qui metuit dominum	v. Potens in terra erit semen
2.	[R.] Preciosa in conspectu domini	v. In conspectu omnis populi
[espace gratté : fin du verset « In conspectu »]		
3.	R. Tristicia vestra alleluia convertetur	v. Mundus autem gaudebit
4.	R. [espace d'un corps de répons gratté]	v. [espace d'un verset gratté]
5.	R. Lux perpetua lucebit sanctis tuis	v. Vox exultationis et salutis
6.	R. Docete filios vestros alleluia	v. Filii qui nascentur et exurgens [réécrit]
7.	R. De ore prudentis	v. Sapientia requiescit in ore eis [réécrit]
[espace gratté : fin du verset primitif « Quam dulcia » ?]		
8.	R. In diademate capitis aaron lapides	v. Corona aurea super caput
[espace gratté]		

Fig. 1 : Tableau des répons pour l'office de saint Marc dans Westmalle 12B (WB).

Cette ordonnance ne correspond à aucune tradition connue. Elle comporte une première anomalie. Si l'on s'en rapporte au bréviaire non noté Berlin 402¹⁰, seul témoin intact des textes cisterciens primitifs, le nombre de répons est incomplet ; sauf à considérer que la succession constituait un ancien commun, inconnu de Berlin 402 ou dont l'ordre serait variant par rapport à celui-ci. Sept répons sont visibles au lieu des douze attendus. L'espace gratté et les traces de rubriques « R » et « v » entre « Tristicia vestra » et « Lux perpetua » (f. WB 25r, lignes 4 à 7) indiquent cependant

10 Manuscrit Berlin, Staatsbibliothek Preussischer Kulturbesitz [ci-après SPK] lat. in octavo 402. L'édition de texte a été réalisée par Chrysogonus WADDELL dans *The Primitive Cistercian Breviary* [ci-après PCB], Fribourg, Academic Press Fribourg, 2007.

avec certitude la présence d'un répons primitif supplémentaire. Un autre espace, situé entre la fin du verset « In conspectu » et le répons « Tristitia vestra », s'explique fort probablement par l'amputation du verset primitif¹¹. Vu le peu d'espace résiduel, les quatre répons manquants n'ont pu s'insérer dans la série primitive que sous forme de quatre incipits ou, à la rigueur, de trois incipits et d'un répons *in extenso*¹².

Ces pièces grattées correspondaient vraisemblablement aux répons de Berlin 402 (« Letabitur » et « Isti sunt agni ») exclus par les réformateurs ou conservés *in extenso* à un autre endroit de la liturgie, comme « Virtute magna » et « Ego sum vitis » (f. WB 26r) maintenus pour les saints Philippe et Jacques. Les répons résiduels des folios WB 24v-25v ont été corrigés pour être récupérés dans la nouvelle liturgie soit à l'office de saint Marc, soit à la fête des saints Philippe et Jacques ou à celle de l'Invention de la sainte Croix. Pour rendre lisible le nouveau formulaire de saint Marc, les réformateurs ont précisé l'ordre bernardin sous forme d'incipits placés en tête du formulaire (f. WB 24v, lignes 2-8).

La seconde anomalie concerne l'ordre originel des répons. Si la grandeur de l'initiale « B » de « Beatus vir » (f. WB 24v, ligne 9) indique que ce répons occupait, comme dans Berlin 402, la première place pour la fête de saint Marc, curieusement le deuxième répons originel de Westmalle 12B est « Preciosa in conspectu », placé en cinquième position dans Berlin 402. En outre, la série du Westmalle primitif se termine par « In diademate », alors que ce répons est repris en quatrième place dans Berlin 402. Or, dans presque tous les autres formulaires, le premier Westmalle se révèle conforme au bréviaire de Berlin. Comment se fait-il que la concordance soit mise en défaut dans l'office de saint Marc ? Nous ne pouvons l'expliquer, à moins d'admettre que l'uniformité de la première réforme n'était pas aussi complète que les Cisterciens l'ont proclamé¹³. Certains agencements de

11 Le texte primitif « In conspectu domini omnis populi eius in atriis domus domini in medio tui ierusalem » (cf. Chrysogonus WADDELL, PCB, 1540², p. 476) a été abrégé par les réformateurs en « In conspectu domini omnis populi eius ».

12 Dans cette hypothèse, la place probable de ce répons se situerait aux lignes 7 à 9 du folio WB 25v.

13 Le principe d'unanimité cistercien impose que la règle soit comprise et observée

pièces ont pu être propres à la tradition de l'abbaye d'origine ou modifiés au fil du temps.

Le tableau récapitulatif (Fig. 2) montre que tous les répons préservés sont issus de la liturgie du bréviaire de Berlin, mais présentés dans un ordre différent. Le bréviaire utilisait cinq répons du commun d'un ou plusieurs saints en temps pascal (en italique). Seuls les trois répons en gris, issus du commun primitif d'un martyr ou d'un confesseur en temps pascal, ont été conservés par les réformateurs bernardins mais disposés en quatrième, huitième et douzième places, à la fin de chacun des nocturnes.

par tous les moines d'une même manière et que ceux-ci disposent des mêmes livres et des mêmes coutumes. Cf. *Carta caritatis et unanimitatis* 1, ch. 2, statut 3 et ch. 3, statuts 3-4 dans Gabriel GHISLAIN et Jean-Christophe CHRISTOPHE, *Cîteaux. Documents primitifs*, Cîteaux, Cîteaux Commentarii cistercienses, 1988, p. 62-63.

R.	BERLIN, SPK 402 liturgie primitive [f. 169r-170r]	PREMIER WESTMALLE (WBI) liturgie primitive	SECOND WESTMALLE (WBI) liturgie bernardine
1.	Beatus vir/	Beatus vir	In visione dei/*
2.	Letabitur/	<i>Preciosa in conspectu</i>	Quatuor facies/*
3.	De ore prudentis/	<i>Tristitia vestra</i>	Similitudo/*
4.	In diademate/	[Répons gratté]	Beatus vir
5.	<i>Pretiosa/</i>	<i>Lux perpetua</i>	Similitudo aspectus/*
6.	<i>Tristitia vestra/</i>	<i>Docete filios</i>	Quatuor animalia/*
7.	<i>Filie iberusalem/</i>	De ore prudentis	Cum aspicerem/*
8.	<i>Lux perpetua/</i>	In diademate	De ore prudentis
9.	<i>Docete filios vestros/</i>	[gratté]	Statura erat/*
10.	Virtute magna/		Cum ambularent/*
11.	Isti sunt agni/		Euntibus/*
12.	Ego sum vitis/		In diademate

Fig. 2 : Tableau des répons pour la fête de saint Marc dans Berlin, SPK 402 [f. 169r-170r], dans le premier et le second Westmalle. (La barre oblique indique que la pièce est présentée sous forme d'incipit dans le manuscrit. Une barre suivie d'un astérisque correspond à un incipit noté.)

I.1. TRACES DE LA LITURGIE DE MOLESME DANS LA LITURGIE BERNARDINE

Les neuf répons de saint Marc introduits par les réformateurs bernardins sont issus d'un office propre. Ils proviennent d'une liste séculière peu

répandue¹⁴ dont les mélodies de versets sont atypiques et étrangères aux stéréotypes issus des manuscrits de Metz¹⁵. Il n'existe aucune trace de cette série ni dans les documents messins, ni dans les traditions du nord de la France, ni à Troyes, ni à Tours¹⁶. Seul le bréviaire Troyes, Bibliothèque municipale 807, originaire de Molesme, révèle cette série séculière rare, quasiment à l'identique (Fig. 3).

-
- 14 La série ne présente des similitudes qu'avec celle de deux antiphonaires connus : Saint-Maur-des-Fossés (Paris, Bibliothèque nationale, ms. lat. 12584, cf. René-Jean HESBERT, *Corpus antiphonalium officii* [ci-après CAO], Rome, Herder, 2, 1965, n. 1103) et Silos (Londres, British Library, ms. Add. 30850, cf. René-Jean HESBERT, CAO, 2, n. 905).
- 15 Ces stéréotypes – extraits des manuscrits Metz, Médiathèque du Pontiffroy 83 et 461 – ont été retranscrits et comparés aux versions traditionnelles et aux propositions des *Regule de Arte Musica* (traité de chant cistercien contenu dans le ms. 2284, Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève). Cf. Alicia SCARCEZ, *L'apport de l'Antiphonaire de Westmalle (12A et 12B) dans l'histoire du chant cistercien au XIII^e siècle*, Université Libre de Bruxelles, Mémoire de licence inédit, couronné par la classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique en 2009, p. 103-106.
- 16 Ces traditions, bien connues des correcteurs bernardins, constituent des référents de prédilection pour l'analyse des corrections bernardines. Les liturgies du nord de la France sont notamment celles de Beauvais, Soissons, Amiens et Reims mentionnées par l'auteur du *Cantum quem cisterciensis* [Préface à l'antiphonaire cistercien] (cf. Alfred-Louis DION et P. CHARPENTIER, *Ceuvres complètes*, éd. cit., p. 544). Elles incluent aussi la Normandie, patrie de Guido Augensis, auteur présumé du traité musical cistercien *Regule de arte musica*, qui a servi de référent à la réforme bernardine (cf. Claire MAÎTRE, *La réforme cistercienne du plain-chant. Étude d'un traité théorique*, Brecht, 1995, p. 65-92). Les liturgies de Montier-la-Celle (près de Troyes) et de Marmoutier (près de Tours) sont étudiées parce qu'elles constituent une chaîne de tradition qui les relie à Molesme. Cf. Chrysogonus WADDELL, « Christmas at Marmoutier and at Cîteaux 24-25 december 1113 », *Liturgy*, 23/1, 1989, p. 47-103 ; Chrysogonus WADDELL, « The Pre-Cistercian Background of Cîteaux and the Cistercian Liturgy » dans E. Rozanne ELDER (dir.), *Goad and Nail, Studies in Medieval Cistercian History*, Michigan, Cistercian Publications Kalamazoo, 1985, p. 109-132 et Chrysogonus WADDELL, *The Summer-Season Molesme Breviary* [ci-après SMB], Gethsemany abbey, Trappist, Kentucky, USA (coll. *Cistercian liturgy series*, 10), 1, 1985. La chaîne de tradition qui rassemble les monastères de Molesme, Montier et Marmoutier sera traitée plus amplement dans la deuxième partie de cet article.

R.	MOLESME (Troyes, Bibliothèque municipale 807 [f. 101v-103v])		CÎTEAUX (second Westmalle [WBII])	
1.	In visione dei/	v. De medio/	In visione dei/*	[v. De medio]
2.	Quatuor facies/	v. Sub pennis/	Quatuor facies/*	[v. Sub pennis]
3.	Similitudo vultus animalium/	v. Due penne/	Similitudo/*	[v. Due penne/]
4.	Facies et pennas/	v. Pedes eorum/	Beatus vir	[v. Potens in terra]
5.	Similitudo aspectus/	v. Et unumquodque/	Similitudo aspectus/*	[v. Et unumquodque]
6.	Quatuor animalia/	v. Erat autem/	Quatuor animalia/*	[v. Erat autem]
7.	Cum aspicerem/	v. Aspectus rotarum/	Cum aspicerem/*	[v. Aspectus rotarum]
8.	Cumque ambularent animalia/	v. Cum elevarentur/	De ore prudentis	[v. Sapientia requiescit]
9.	Statura erat rotarum/	v. Per quatuor partes/	Statura erat/*	[v. Per quatuor partes]
10.	Euntibus animalibus/	v. Statura quoque earum/	Cum ambularent/*	[v. Cum elevarentur]
11.	Species firmamenti/	v. Unumquodque duabus/	Euntibus/*	[v. Statura earum]
12.	Audiebam/	v. Cum ambularent/	In diademate	[v. Corona aurea]

Fig. 3 : Répons pour saint Marc dans le bréviaire Troyes, Bibliothèque municipale 807 [f.101v-103v] et dans le second Westmalle [WBII].

La comparaison entre l'office bernardin et celui de Molesme indique que les réformateurs bernardins ont récupéré les textes de leur liturgie originelle à l'exception des quatrième, huitième et douzième répons qui

achèvent chaque nocturne (en gris foncé). À ces endroits, les correcteurs ont conservé trois répons de la liturgie d'Étienne Harding (en gris clair)¹⁷. La série séculière des neuf répons correspond au manuscrit de Molesme à deux inversions près : les huitième et dixième répons de Molesme (« Cum[que] ambularent » et « Euntibus ») sont respectivement placés en dixième et onzième positions. L'ancien onzième répons de Molesme (« Species firmamenti ») n'a pas été retenu. Il est impossible, dans l'état de nos recherches, de déterminer si ces deux inversions sont liées à une hétérogénéité des sources de Molesme ou à des réaménagements liturgiques pratiqués par les correcteurs bernardins.

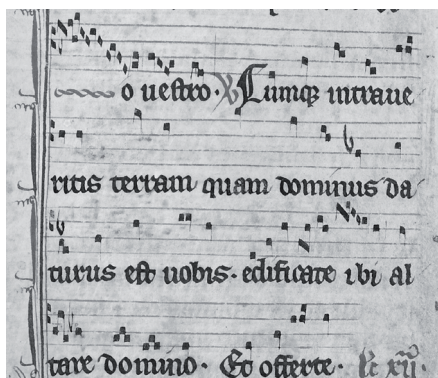
Quoi qu'il en soit, les réformateurs bernardins ont opéré ici un « collage » de leur patrimoine originel sans souci de cohérence avec le reste de la liturgie, composée très majoritairement de textes issus du patrimoine messin. Ce transfert expliquerait pourquoi les mélodies des versets de saint Marc se singularisent par rapport aux versets messins adoptés, avec des corrections ponctuelles, presque partout ailleurs dans l'antiphonaire bernardin¹⁸.

Il n'est pas possible de vérifier la provenance des mélodies issues de la série séculière, puisque le bréviaire de Molesme (Troyes, Bibliothèque municipale 807), contrairement à sa tradition, prévoit pour saint Marc un office propre et que cet office n'est pas noté. Nous observons cependant que d'autres textes rares relient l'antiphonaire bernardin à Troyes 807 et à sa tradition. C'est notamment le cas du verset « Cumque intraveritis » du onzième répons du quatrième dimanche de carême, dont la mélodie

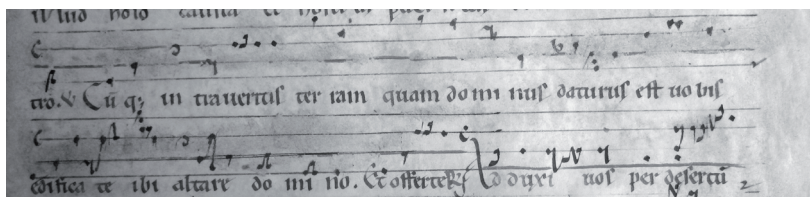
17 Le bréviaire de Molesme connaît également les répons « Beatus vir », « De ore prudentis » et « In diademate » ainsi que leurs versets. Cependant, les trois pièces ne sont pas assignées à l'office de saint Marc mais se trouvent respectivement en première, deuxième et quatrième places du commun d'un martyr ou d'un confesseur *per totam resurrectionem* (cf. Troyes, Bibliothèque municipale 807, f. 104v et Chrysogonus WADDELL, SMB, 2b, p. 216 : 4-12 et 17-20).

18 Les textes (et les mélodies) bernardins pour saint Marc, issus de la série propre de Molesme, n'ont été retranscrits, dans l'antiphonaire de Westmalle, que sous forme d'incipits notés (cf. f. WB 24v, lignes 3-6). Pour une version type de ces pièces *in extenso*, cf., entre autres, Paris, Bibliothèque nationale nouv. acqu. lat., ms. 1412, f. 49v-53r et fac-similé réalisé par Claire MAÎTRE (*Un antiphonaire cistercien pour le sanctoral XI^e siècle*, Paris, 1999).

atypique se retrouve dans la tradition de Molesme (bréviaire Troyes, Bibliothèque municipale 109, originaire de Montier-la-Celle). Les deux leçons, placées au même endroit liturgique, sont identiques à deux éléments de broderie près (Fig. 4).



MC f. 123r

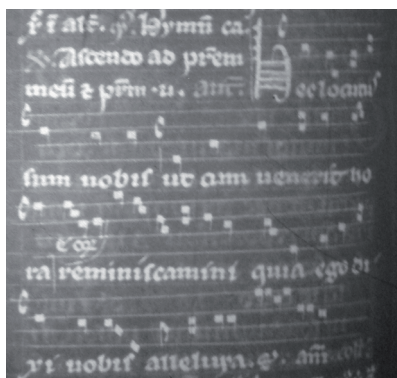


f. WA 52r

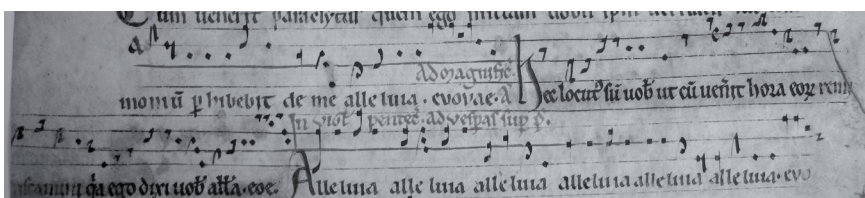
Fig. 4 : « Cumque intraveritis », verset spécial du cinquième mode dans la tradition de Molesme (selon le manuscrit Troyes, Bibliothèque municipale, 109 [MC]) et dans Westmalle 12A (WA).

C'est encore le cas d'antiennes absentes de la liturgie de la première réforme et des manuscrits messins, comme « Hec locutus sum vobis », contenue

dans le manuscrit de Molesme et réintroduite dans la liturgie cistercienne à l'époque bernardine. La figure 5 révèle que la mélodie de la tradition de Molesme (représentée ici par le manuscrit Vendôme, Bibliothèque municipale 17E, originaire de Marmoutier) est presque identique à celle écrite par les correcteurs bernardins. Ces deux exemples sont l'indice que les Cisterciens ont utilisé leur propre patrimoine comme l'un des fondements de la purification d'une tradition qu'ils critiquaient.



Vendôme, Bibl. mun. 17E, f. 237v



f. WA 77v

Fig. 5 : Antienne « Hec locutus sum vobis » pour la Pentecôte, dans la tradition de Marmoutier (Vendôme, Bibliothèque municipale 17E) et dans Westmalle 12A (WA).

2. VESTIGES PRIMITIFS ET ENJEUX DES CORRECTIONS BERNARDINES

La volonté de restructurer profondément le formulaire de saint Marc n'a pas empêché les réformateurs bernardins de récupérer la majeure partie du matériau textuel et musical primitif. Dix des répons primitifs ont en effet été conservés dans l'antiphonaire bernardin dont sept dans des formulaires différents de celui de saint Marc. Nous verrons que la plupart des retouches bernardines, le plus souvent ponctuelles, n'affectent pas de façon déterminante la structure modale. Elles indiquent que les réformateurs avaient d'autres préoccupations que l'application des principes musicaux cisterciens, au nom desquels la réforme bernardine a été engagée¹⁹.

Ce constat avait déjà été suggéré dans l'article pionnier de François Kovacs²⁰ qui amorçait sur le terrain paléographique l'étude des deux réformes cisterciennes. Deux folios primitifs de Schönau²¹ corrigés à l'époque bernardine y faisaient l'objet d'une comparaison attentive avec, en aval, leurs équivalents bernardins²², et en amont, le bréviaire Berlin 402. L'étude

19 Les règles de la théorie cistercienne (distinction entre chants authentiques et plagaux, limitation de l'ambitus au décacorde, restriction de l'emploi du *si* bémol...) visent à caractériser et unifier modalement chaque chant du répertoire traditionnel. Le chant cistercien idéal doit présenter les caractéristiques du mode dans lequel il est construit et rien que celles-ci. Cf. Claire MAÎTRE, *La réforme cistercienne*, *op. cit.*, p. 243-289. On y trouvera aux pages 103-233, un fac-similé du traité de chant cistercien *Regule de arte musica* (Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève, ms. 2284, f. 84r-109v) ainsi que sa traduction française.

20 François Kovacs, « Fragments du chant cistercien primitif », *Analecta Sacri Ordinis Cisterciensis*, Rome, 6, 1950, p. 140-150.

21 Ces deux fragments, conservés à la Bibliothèque Apostolique Vaticane, sont issus du scriptorium de Schönau (diocèse de Freiburg). Ils ont été découpés dans des antiphonaires aujourd'hui disparus afin de servir de gardes aux manuscrits Pal. lat. 559 et 562. Ils contiennent certains répons de l'*Historia machabeorum*, un fragment du troisième nocturne de la *Decollatio*, ainsi que le début de l'office de la Nativité de la Vierge.

22 Manuscrits 1 et 2 de Hauterive-Maigrange, couvent cistercien situé à Fribourg (diocèse de Lausanne). Cet antiphonaire du troisième quart du XII^e siècle constitue l'une des premières versions bernardines copiées au propre. Il est considéré, à ce

soulignait que ces fragments contenaient une forte proportion de tierces dites « alémaniques », caractéristiques des liturgies de l'est de la France et des territoires germaniques, et que ces tierces ont été supprimées ou modifiées en secondes, intervalles propres aux liturgies des territoires de langue romane²³.

Or, ces tierces « alémaniques » se rencontrent aux mêmes emplacements liturgiques dans le premier Westmalle. Elles ne peuvent pas être tenues, comme l'avancé prudemment Kovacs, pour une caractéristique propre aux fragments primitifs de Schönau. Leur modification en secondes constitue une correction massive dans l'antiphonaire de Westmalle. Elle correspond à un des lieux variants qui distingue les liturgies « est » et « ouest »²⁴ formées sur deux « blocs » linguistiques : les parties orientale et occidentale de l'ancien empire carolingien²⁵. Ce clivage sépare notamment les abbayes de Molesme et de Cîteaux, implantées à l'« ouest », des églises de Metz, dont la liturgie s'apparente à l'ensemble « est »²⁶. En adoptant l'antiphonaire

titre, comme un substitut acceptable de l'*exemplar* bernardin aujourd'hui disparu. Pour une restitution des incipits du texte latin, cf. François HUOT, « L'antiphonaire cistercien au XIII^e siècle d'après les manuscrits de la Maigne », *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, 1971, p. 307.

- 23 Le terme « alémanique » utilisé par Kovacs est contesté aujourd'hui. Il ne concerne pas seulement le domaine allemand mais toutes les traditions situées dans les parties médiane et orientale de l'empire carolingien.
- 24 Les études menées par les moines de Solesmes révèlent une division de la tradition grégorienne en deux groupes : l'ensemble « est » (ou germanique), « énorme et assez compact », couvre les liturgies de l'Allemagne, des Pays-Bas, de l'Autriche, de la Suisse alémanique et d'une petite partie de l'Italie du nord ; l'ensemble « ouest » (ou anglo-latin), « plus fragmenté », comprend les liturgies du reste de l'Italie, de la France, de la Belgique, du nord de l'Espagne et de l'Angleterre. Les termes « est » et « ouest » ne doivent donc pas s'entendre dans un sens rigoureusement géographique. Cf. *Le graduel romain. Édition critique* IV, vol. I, Solesmes, 1960, p. 232 et suivantes.
- 25 Michel Huglo a mis en évidence les principales variantes qui séparent les liturgies de l'« est », de celles de l'« ouest », situées dans l'ancienne Francie occidentale (cf. Michel HUGLO, « Division de la tradition monodique en deux groupes "est" et "ouest" », *Revue belge de musicologie*, 85/1, 1999, p. 5-28).
- 26 D'après les manuscrits Metz, Médiathèque du Pontiffroy 83 et 461 (voir 2.1.2 *La tradition messine*).

messin, les premiers Cisterciens ont donc embrassé une liturgie très différente de leur liturgie d'origine. Dans ce contexte, les transformations de tierces en secondes prennent une signification évidente. Elles signalent qu'une des motivations essentielles des réformateurs bernardins était de se rapprocher d'une culture qu'ils avaient abandonnée. Les tableaux synoptiques des répons de saint Marc (annexe 2) révèlent que la plupart des corrections trahissent le souci d'implanter dans le fonds messin des éléments propres à la culture de l'« ouest » et plus particulièrement au patrimoine des pères fondateurs de Cîteaux.

2.1. TABLEAUX SYNOPTIQUES : MÉTHODOLOGIE ET LIMITES

La liturgie de la deuxième réforme a été retranscrite telle qu'elle existe dans l'antiphonaire de Westmalle²⁷. Elle se distingue de la liturgie primitive aux endroits retouchés par les correcteurs bernardins. Seuls ces lieux variants ont été pris en compte. Les parties encadrées des tableaux synoptiques signalent les modifications des formules et stéréotypes opérées d'une réforme cistercienne à l'autre. Nous les mettons en perspective, en les confrontant aux liturgies des traditions « est » et « ouest » sélectionnées.

2.1.1. La tradition de Molesme

L'abbaye de Molesme n'a laissé aucun livre liturgique noté. En l'absence de ces précieux témoins, nous ne pouvons nous fonder que sur la chaîne de tradition qui relie Molesme à Montier-la-Celle (près de Troyes) et dont l'origine est Marmoutier (près de Tours), grand centre de réforme monastique. Vers 1038, Bernard ou Bénard de Marmoutier réforme l'abbaye de Montier, à l'époque où le futur Robert de Molesme est formé à la vie monastique. Vers 1074 ou 1075, après avoir passé une grande partie de sa vie à Montier, Robert fonde l'abbaye qui lui donnera son nom et y introduit la

27 Le lecteur peut retrouver cette même liturgie dans tous les antiphonaires cisterciens copiés après 1147.

liturgie de Montier. Le rôle central que Robert joue dans cette transmission est confirmé par l'étude comparée des textes du bréviaire de Molesme avec leurs équivalents de Montier et de Marmoutier. Les recherches prouvent qu'à l'exception de « quelques innovations [de Molesme] par rapport aux manuscrits assez conservateurs de Montier²⁸ » et Marmoutier, les manuscrits des trois abbayes forment une même tradition.

De celle-ci, quatre manuscrits liturgiques notés sont conservés : un de Montier²⁹, deux de Marmoutier³⁰ et un de la Sainte-Trinité de Vendôme, monastère fondé par Marmoutier en 1032. Le manuscrit Vendôme, Bibliothèque municipale 17E, a été sélectionné. Copié entre 1245 et 1266, il est à la fois le plus ancien sur portées et l'unique à fournir la totalité des mélodies qui nous occupent.

2.1.2 La tradition messine

Les études sur l'organisation des textes cisterciens des répons et des versets de l'avent montrent que la tradition messine constitue la base des manuscrits cisterciens, même après la deuxième réforme³¹. De nombreux versets rares sont communs aux deux traditions et les versets discordants traduisent une parenté avec les manuscrits de Cluny et ceux du nord et du nord-est de la France³². Ces observations sont d'autant plus significatives qu'elles se rapportent à une tradition stable : les manuscrits messins des XIII^e au XV^e siècles présentent une convergence remarquable, que l'on constate aussi dans les tonaires, sur une période plus longue encore, entre

28 Chrysogonus WADDELL, « The pre-cistercian background », art. cit., p. 109-132.

29 Manuscrit Troyes, Bibliothèque municipale 109, bréviaire noté (fin du XIII^e siècle). Il ne comprend que le temporal, le sanctoral et le commun des saints pour la partie d'hiver.

30 Manuscrit Rouen, Bibliothèque municipale 243 (A 164), bréviaire adiastrématique (vers 1075) et manuscrit Tours, Bibliothèque municipale 153, bréviaire noté ne comportant que le sanctoral (fin du XIII^e siècle).

31 Solutor Rodolphe MAROSSZÉKI, *op. cit.*, p. 119-127.

32 *Idem*, p. 127.

les IX^e et XIII^e siècles³³.

En l'absence de manuscrits notés contemporains de la première réforme, deux livres du XIII^e siècle s'imposent. Les manuscrits Metz, Médiathèque du Pontiffroy 83 et 461, originaires respectivement de l'abbaye bénédictine de Saint-Arnould et de la cathédrale Saint-Étienne, sont les témoins les plus anciens de l'office messin et, à ce titre, les référents appropriés³⁴. Associés au bréviaire de Berlin 402 et utilisés avec la prudence requise, ils ont été les auxiliaires précieux qui ont permis de contrôler et de restituer les zones textuelles et mélodiques effacées dans l'office primitif de saint Marc.

Ces manuscrits ne couvrent pas l'entièreté de l'année liturgique. Metz 83 ne constitue que la partie temporelle de l'office monastique, tandis que Metz 461 se limite à la partie d'hiver. En outre, ce dernier manuscrit, de rite séculier, ne fournit que neuf répons pour saint Marc (sous forme d'incipits) dont six seulement (en gras dans la figure 6) correspondent aux textes cisterciens primitifs³⁵.

33 Chrysogonus WADDELL, « The Origin », art. cit., p. 214-216.

34 De nombreux livres liturgiques messins, dont les manuscrits 83 et 461, furent détruits entre le 31 août et le 1^{er} septembre 1944 (cf. Alois ODERMATT, *Der Liber Ordinarius der Abtei St. Arnulf vor Metz*, Freiburg, 1987, p. 25, note 1). Nos deux référents ne sont accessibles aujourd'hui que par des photos réalisées par l'atelier de paléographie de Solesmes avant la seconde guerre mondiale. En 1949 ou 1950, Jean Porcher, conservateur en chef des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France, en fit refaire des reproductions.

35 Cette observation indique que l'antiphonaire messin qui a servi de modèle aux Cisterciens ne provenait vraisemblablement pas de la Cathédrale Saint-Étienne. Les Cisterciens ne mentionnent pas l'endroit précis où les émissaires d'Étienne Harding ont recopié l'antiphonaire. S'appuyant sur l'analyse des ordinaires de Saint-Arnould et de Saint-Étienne, Waddell considère la liturgie de la cathédrale Saint-Étienne comme le pivot de la tradition messine (cf. Chrysogonus WADDELL, « The Origin », art. cit., p. 212-214). Néanmoins, la présence insolite des textes des communs rédigés *in extenso* pour saint Vincent martyr [22 janvier] dans le bréviaire primitif et surtout la présence dans le sacramentaire primitif d'une oraison *super oblata* consacrée au même Vincent laissent penser que ce sont les livres de Saint-Vincent de Metz, aujourd'hui perdus, qui constituent la source de la première réforme (cf. Chrysogonus WADDELL, PCB, p. 53-55).

R.	Série pour saint Marc (office cistercien primitif d'après Berlin 402)		Série pour saint Marc (office messin d'après Metz 461)	
1.	Beatus vir/	[v. Potens in terra erit semen]	Virtute magna/	[v. In omnem terram exivit]
2.	Letabitur/	[v. Letamini in domino]	Tristicia/	[v. Mundus autem gaudebit]
3.	De ore prudentis/	[v. Quam dulcia faucibus]	Ego sicut vitis/	[v. Ego diligentes me diligo]
4.	In diademate/	[v. Corona aurea super caput]	Isti sunt agni/	[v. Amicti sunt stolis albis]
5.	Preciosa/	[v. In conspectu omnis populi]	Preciosa/	[v. In conspectu omnis populi]
6.	Tristicia vestra/	[v. Mundus autem gaudebit]	Lux perpetua/	[v. Vox exultationis et salutis]
7.	Filie ierusalem/	[v. Quoniam confortavit seras]	Vidi portam/	[v. Vidi sanctam civitatem]
8.	Lux perpetua/	[v. Vox exultationis et salutis]	Ego sicut vitis/	[v. Ego diligentes me diligo]
9.	Docete filios vestros/	[v. Confiteantur domino]	Filie ierusalem/	[v. Quoniam confortavit seras]
10.	Virtute magna/	[v. In omnem terra exivit]		
11.	Isti sunt agni/	[v. Amicti sunt stolis albis]		
12.	Ego sum vitis/	[v. Manete in dilectione mea]		

Fig. 6 : Tableau des répons de saint Marc dans le bréviaire de Berlin, SPK 402 et dans celui de Metz, Médiathèque du Pontiffroy 461.

Les multiples assignations des textes de saint Marc dans l'année liturgique (Fig. 7) ont toutefois permis de retrouver quatre répons supplémentaires dans le temps pascal de Metz 83 et 461.

R.	Répons pour saint Marc dans Berlin 402 (office cistercien primitif)	Formulaires comprenant le texte in extenso dans Berlin 402	Autres références des mêmes répons (sous forme d'incipits) dans Berlin 402	Formulaires comprenant le texte et la mélodie in extenso dans Metz 83	Formulaires comprenant le texte et la mélodie in extenso dans Metz 461
1.	Beatus vir/	Commun d'un martyr ou confesseur (TP)	/		Commun d'un confesseur (TP) (f. 356v)
2.	Letabitur/	Commun d'un martyr ou confesseur (TP)	/		Commun d'un confesseur (TP) (f. 357r)
3.	De ore prudentis/	Commun d'un martyr ou confesseur (TP)	/	Férie IV après Pâques (f. 129v)	Férie IV après Pâques (f. 254v)
4.	In diademate/	Commun d'un martyr ou confesseur (TP)	/		/
5.	Preciosa/	Commun d'un ou plusieurs saints (TP)	- Saints Philippe et Jacques - Invention de la sainte Croix		Commun d'un confesseur (TP) (f. 356v)
6.	Tristicia vestra/	Commun d'un ou plusieurs saints (TP)	- Saints Philippe et Jacques - Invention de la sainte Croix		Commun d'un confesseur (TP) (f. 356v)

7.	Filie ierusalem/	Commun d'un ou plusieurs saints (TP)	- Saints Philippe et Jacques - Invention de la sainte Croix	Commun d'un confesseur (TP) (f. 357v)
8.	Lux perpetua/	Commun d'un ou plusieurs saints (TP)	- Saints Philippe et Jacques - Invention de la sainte Croix	Commun d'un confesseur (TP) (f. 357r)
9.	Docete filios vestros/	Commun d'un ou plusieurs saints (TP)	/	Dim I après l'octave de Pâques (f. 137v)
10.	Virtute magna/	R1 des saints Philippe et Jacques	Pâques	Férie III après Pâques (f. 253r)
11.	Isti sunt agni/	R2 des saints Philippe et Jacques	Pâques	Férie IV après Pâques (f. 254v)
12.	Ego sum vitis/	R3 des saints Philippe et Jacques	Invention de la sainte Croix	/

Fig. 7 : Les assignations des répons utilisés pour saint Marc dans le bréviaire Berlin, SPK 402 et dans les manuscrits messins (Metz, Médiathèque du Pontifroy 83 et 461).

2.1.3. La liturgie cistercienne primitive : modalités de restitution

Les chants de la première réforme sont contenus, sous forme de reliquats, dans les manuscrits 12A-B de Westmalle. Sept des douze répons primitifs ont pu être confrontés à leurs équivalents messins : « *Beatus vir* », « *De ore prudentis* », « *Preciosa* », « *Tristicia vestra* », « *Lux perpetua* », « *Docete filios vestros* » et « *Virtute magna* ». Pour ces répons, les éléments grattés n'ont été validés et restitués que lorsqu'ils étaient confirmés par les neumes messins. Dans les cas rares où, aux endroits retouchés, les leçons messines varient entre elles, nous avons entériné la version qui épousait les traces des neumes primitifs. Les répons « *In diademate* » et « *Ego sum vitis* », absents des documents messins, ont été partiellement restitués d'après les parties intactes du premier Westmalle et les traces des neumes primitifs, quand celles-ci en permettent l'identification. Les zones entre crochets n'ont pu être restituées, faute de données fiables. Les répons absents de Westmalle (« *Letabitur* » et « *Isti sunt agni* »), ou illisible (« *Filie iherusalem* ») sont représentés par les leçons messines.

2.2. RESTITUTION DES RÉPONS DE SAINT MARC ET ANALYSE DES CORRECTIONS BERNARDINES

1(1)³⁶ « *Beatus vir* »³⁷

Cette pièce (f. WB 24v) est un exemple de récupération par les correcteurs bernardins d'une mélodie messine (Metz 461, f. 356v, *Ordo de sanctis a pascha usque ad Pentec. In nat unius conf.*) ponctuellement retouchée. Le

36 L'office primitif de saint Marc est repris ici dans l'ordre qu'en donne le bréviaire de Berlin. La numérotation entre parenthèses renvoie à l'ordre du premier Westmalle. Le signe « - » indique que le répons est absent de l'antiphonaire de Westmalle. Le « A » signale que le répons a été récupéré dans un autre formulaire que celui de saint Marc.

37 Voir tableau synoptique, p. 48-49.

texte n'est pas étranger à la tradition de Molesme qui l'employait dans le commun d'un martyr ou d'un confesseur en temps pascal (*De uno martyre vel confessore per totam resurrectionem*³⁸).

Le corps du répons « *Beatus vir* » présente quatre corrections ponctuelles : sur les éléments 4-5, 12, 16 et 27-28. Elles concernent des formules récurrentes sur l'ensemble du répertoire et même au sein d'une même pièce, comme en témoignent les deuxième et quatrième modifications pratiquées à l'identique sur le même mot « *alleluia* ». La première correction introduit au sein de la tierce mineure (*sol-sib*) une note de passage (*sol-la-sib*); tandis que les trois dernières transforment l'intervalle de tierce mineure messin (*do-[ré]-la-do-la-sol*) en intervalle de seconde (*do-[ré]-la-si-la-sol*). Les quatre neumes corrigés par les réformateurs correspondent à des éléments de formules typiques de certains manuscrits français de l'« ouest »³⁹ et en particulier de la tradition de Molesme⁴⁰.

Les trois corrections opérées dans le verset messin (éléments 7, 8 et 13-14) ont des motivations similaires. Sur la syllabe « *men* » de « *semen* » et « *e* » de « *eius* » (préparation et cadence médiane), les tierces mineures messines ont été abaissées en secondes. Une correction similaire a été pratiquée à la fin de la syllabe « *be* » de « *benedicetur* » (élément 13). Les trois rectifications correspondent ici encore à la leçon de la tradition de Molesme.

Enfin, on notera que la version messine de la cathédrale est identique à celle de la liturgie cistercienne primitive à trois éléments près : le *pes* sur « *nimis* », propre aux manuscrits cisterciens (corps du répons, élément 20), est absent de Metz 461 ; le *la* qui précède la *clivis* messine (éléments

38 Cf. Troyes, Bibliothèque municipale 807, f. 104v et Chrysogonus WADDELL, SMB, p. 216 : 4-7.

39 Le manuscrit Paris, Bibliothèque nationale lat. 12044 (antiphonaire de Saint-Maur-des-Fossés) est un exemple type de cette tendance.

40 Quelques variantes peu significatives distinguent toutefois la version bernardine de la tradition de Molesme. Ainsi, la *clivis sib-la* (élément 5) est absente du manuscrit Vendôme 17E et la quarte descendante *ré-la* (élément 16) est égrenée dans le même manuscrit. Enfin, Vendôme 17E décale le *climacus* de la syllabe « *ia* » (élément 25) à la syllabe « *a* » (élément 26).

16-17) est inconnu des leçons cisterciennes ; enfin, dans le verset, la première teneur du manuscrit de la cathédrale est *si* (éléments 4-5) et non *do*.

2(-) « *Letabitur* »⁴¹

Ce répons, probablement gratté, n'est pas visible dans l'antiphonaire de Westmalle et a été évacué de la liturgie bernardine. L'absence de toute trace de grattage à la suite du premier répons « *Beatus vir* » (endroit où le scribe devait, d'après le bréviaire de Berlin, transcrire le répons « *Letabitur* ») laisse supposer que la liturgie de la première réforme n'était pas parfaitement stable. La mélodie du premier Westmalle présentait sans doute un profil similaire à celle de Metz 461 (f. 357r, *Ordo de sanctis a pascha usque ad pentec. In nat unius conf.*).

Les leçons messines s'avèrent riches en tierces chantées à vide tandis que les manuscrits de l'« ouest » les comblent plus volontiers par une note de passage. Ainsi en va-t-il du répons « *Letabitur* ». La syllabe « ra » de « *sperabit* » (élément 9) débute par la tierce *do-mi* dans Metz 461 alors qu'elle est égrenée en *do-ré-mi* dans Vendôme 17E. Le verset témoigne de la même tendance : les tierces messines descendantes *do-la* (éléments 3 et 14) sont comblées par une note de passage (*do-si-la*). Autre observation : l'incipit du répons de la cathédrale est retranscrit en *sol* et non en *fa* comme dans de nombreux manuscrits des traditions de l'« ouest » et de l'« est ». Cette curiosité ne doit pas être tenue, selon nous, pour une ambiguïté modale, mais imputée à la négligence du scribe.

41 Voir tableau synoptique, p. 50-51.

3(7) « *De ore prudentis* »⁴²

Ce répons (f. WB 25v) a été maintenu pour saint Marc et corrigé partiellement. Il a également été choisi par les correcteurs comme huitième répons de la fête de saint Ambroise (f. WB 23v). On en conserve les leçons messines à la férie IV après Pâques (Metz 83, f. 149v et Metz 461, f. 244v). Le verset primitif « *Quam dulcia faucibus meis* » chanté à Metz a été gratté par les correcteurs bernardins et remplacé par « *Sapientia requiescit in corde eius* », en usage à Molesme⁴³.

Le corps du répons a fait l'objet de quatre corrections ponctuelles. Le neume primitif *do-ré-si-do-si-si-la* de la syllabe « den » de « prudentis » (élément 4) correspond à la leçon de Metz 83. Cet élément a été supprimé au profit d'une tournure mélodique identique à la leçon de la tradition de Molesme et à Metz 461 (*do-ré-do-do-si-si-sol*). Les autres retouches consistent soit à remplacer une tierce par une seconde (« alleluia », éléments 8-9, cf. formule en sol analysée plus haut), soit à remplir la tierce par une note de passage (« mellis », élément 12 et « distillans », élément 20). Deux lieux variants similaires à ceux analysés précédemment et qui touchent à un transfert de segments culturels répandus à l'« ouest ».

La cadence et le verset, entièrement réécrits, sont révélateurs d'un autre phénomène. Le répons « *De ore prudentis* », composé en *sol*, est construit sur la corde *do*, à Metz comme à Molesme. Cette structure caractéristique du huitième mode s'accorde mal avec la cadence et le verset composés en septième mode dans ces traditions. Quoiqu'elle ne soit plus identifiable, la cadence primitive de l'antiphonaire de Westmalle devait être proche des versions messines composées dans le septième mode. Les traces de grattages dans le verset laissent d'ailleurs transparaître, à partir du mot « domine » (élément 9), un verset sous-jacent en septième mode. Les correcteurs ont adopté le texte en vigueur à Molesme en l'adaptant au stéréotype du huitième mode afin d'assurer à la pièce sa cohérence modale.

42 Voir tableau synoptique, p. 52-53.

43 Cf. Troyes, Bibliothèque municipale 807, f. 104v et Chrysogonus WADDELL, SMB, 2b, p. 216 : 8-12.

La réécriture de la cadence finale du corps du répons « alleluia alleluia » avec sa descente plagale à la tierce sous la finale est, elle aussi, conforme au principe de cohérence modale.

4(8) « *In diademate* »⁴⁴

Ce répons (f. WB 25v), maintenu par les réformateurs pour saint Marc et choisi pour dernier répons de saint Ambroise (f. WB 23v), est inconnu de Metz 83 comme de Metz 461. Il est en revanche présent dans le commun de Molesme pour un martyr ou un confesseur en temps pascal⁴⁵. Le verset primitif « Corona aurea super caput » est également celui du bréviaire de Molesme⁴⁶ ; il a été conservé par les correcteurs bernardins.

En l'absence de versions messines, les parties grattées, en particulier les éléments 19 à 23, n'ont pas été restituées. Le reste du répons et son verset sont heureusement presque intacts et ne laissent que peu de doutes sur la mélodie primitive. Les syllabes « gebant » de « fulgebant » (éléments 10-11 du corps du répons) correspondent à la formule analysée plus haut sur les mots « alleluia » des répons « Beatus vir » et « De ore prudentis ». La retouche est identique : le réformateur a transformé la tierce (*sol-la-do-la-do-la-sol*) en seconde (*sol-la-do-la-si-la-sol*) en accord avec la leçon de la tradition de Molesme. À l'intonation du verset (élément 2), c'est la note de passage *si* (*la-si-do-si-la-la-sol*) que le réformateur introduit dans la tierce messine (*la-do-si-la-la-sol*) chantée à vide. Mis à part ces éléments culturels répandus à l'« ouest », la version messine a été récupérée presque intégralement.

44 Voir tableau synoptique, p. 54-55.

45 Cf. Troyes, Bibliothèque municipale 807, f. 104v et Chrysogonus WADDELL, SMB, 2b p. 216 : 17-18.

46 Cf. *Idem* et Chrysogonus WADDELL, SMB, 2b, p. 216 : 19-20.

5(2) « *Preciosa* »⁴⁷

Ce répons se rencontre dans Metz 461 au folio 360v. Le verset primitif « In conspectu omnis populi », issu de la liturgie messine, a été abrégé par les correcteurs bernardins, comme le prouve l'espace gratté laissé libre à la fin du verset (f. WB 25r, lignes 1-2). En effet, Berlin 402, le premier Westmalle et Metz 461 présentaient le texte long « In conspectu omnis populi eius in atriis domus domini in medio tui ierusalem », tandis que Molesme lui préférait « In conspectu omnis populi eius in atriis tuis ierusalem ». Les correcteurs imposent une version plus abrégée encore, supprimant toute référence à la demeure du Seigneur. Ils vont également éliminer ce répons du formulaire de saint Marc (f. WB 24v) et de l'ancien commun de plusieurs martyrs (f. WB 24r), mais le maintenir aux saints Philippe et Jacques (f. WB 26v) et à l'Invention de la sainte Croix (f. WB 27v), autres formulaires où il était prévu primitivement.

Le corps du répons « *Preciosa* » est un autre exemple de récupération du patrimoine messin « épuré ». Trois neumes seulement ont été corrigés par les réformateurs. D'abord, le *punctum* losangé *ré* de la première syllabe de « conspectu » (élément 4) a été modifié en *pes ré-mi*. Ce *pes* semble provenir de la tradition de Molesme qui l'assigne cependant à la deuxième syllabe du même mot (élément 5). Une deuxième retouche, plus énigmatique, concerne la fin du mot « eius » (élément 15) où la *clivis* liquescente a été abaissée au *sol*, peut-être pour réaffirmer le ton. La troisième intervention en revanche ne souffre aucun doute, elle est bien de nature culturelle : le correcteur a modifié le contour mélodique de la cadence (« alleluia », éléments 16-18) afin de changer la première tierce messine *la-do* en seconde *la-si* ; les deux autres tierces *la-do* ont été corrigées en *sol-si*. Ainsi transformée, la cadence est identique à celle de la tradition de Molesme. Une telle correction ne peut être imputée qu'à la volonté d'éliminer du fonds messin un des particularismes qui le distinguait d'autres traditions mélodiques, notamment de celle de Molesme. La même tendance se manifeste dans le stéréotype du verset du septième mode : les correcteurs

47 Voir tableau synoptique, p. 56-57.

ont vraisemblablement rempli deux tierces messines *ré-fa* en *ré-mi-fa* conformément à la tradition de Molesme (sur « conspectu » et « eius », éléments 2 et 6).

6(A) « *Tristicia vestra* »⁴⁸

Ce répons était assigné aux mêmes formulaires que le répons précédent. Les correcteurs vont l'éliminer de la fête de saint Marc (f. WB 25r) et de l'ancien commun de plusieurs martyrs (f. WB 24r), tout en le maintenant aux saints Philippe et Jacques (f. WB 26v) et à l'Invention de la sainte Croix (f. WB 27v). Le verset primitif « Mundus autem gaudebit » issu, comme le répons, de la liturgie messine (Metz 46I, f. 356v) est présent dans le bréviaire de Molesme⁴⁹. Il a été conservé par les correcteurs bernardins.

« *Tristicia vestra* » est un nouvel exemple de récupération sélective du patrimoine messin. Trois neumes ont fait l'objet de rectifications. D'abord, le premier *do* de la syllabe « ver » de « convertetur » (versions messine et cistercienne primitive, élément 7) a été changé en *si*. Ensuite, la *clivis* liquescente du premier « alleluia » des versions messine et cistercienne primitive (élément 12) a son premier membre sur *do* tandis que la *clivis* liquescente bernardine commence sur *si*. Enfin, la formule *sol-la-do-la-do-la-sol* (cadence finale, éléments 15-16) caractéristique de la tradition messine a été une fois de plus rectifiée en *sol-la-do-la-si-la-sol*. Les endroits retouchés sont ici encore conformes au patrimoine des pères de Cîteaux.

L'agencement des versets cisterciens, identique à Metz 46I, est différent de celui de la tradition de Molesme. D'autre part, la seconde (*la-si-la*, élément 15) substituée par les correcteurs bernardins à la tierce (*la-do-la*) ne correspond pas à la version du patrimoine de Molesme. En revanche, le motif messin *sol-la-do-la-la-sol* (éléments 5-6) a été modifié, comme dans les répons précédents, en *sol-la-si-la-la-sol* (éléments 5-6 pour la version

48 Voir tableau synoptique, p. 58-59.

49 Cf. Troyes, Bibliothèque municipale 807, f. 104v et Chrysogonus WADDELL, SMB, 2b, p. 216 : 27-28.

bernardine et 11-12 pour Vendôme 17E). Le verset bernardin montre que les correcteurs ont tenu à conserver le maximum de structures messines tout en rapprochant les contours mélodiques des traditions de l'« ouest ».

7(A) « *Filie iherusalem* »⁵⁰

Ce répons, presque entièrement réécrit au bas du folio 24r, a été écarté du formulaire de saint Marc, mais, comme les deux précédents, conservé aux saints Philippe et Jacques (f. WB 26v) et à la sainte Croix (f. WB 27v). Son verset primitif, « quoniam confortavit seras », présent dans la tradition messine (Metz 46I, f. 357v) et dans celle de Molesme⁵¹, a été gratté et remplacé par « Induit eos dominus stola », verset propre à la réforme bernardine⁵².

« *Filie iherusalem* » mérite sans nul doute de figurer parmi les pièces de la tradition condamnées par la théorie musicale. En effet, ce chant est « double⁵³ », « dissolu⁵⁴ » et donc modalement ambigu. Si l'on se réfère à la mélodie de Metz, la pièce primitive mélangeait les ambitus plagal et authentique. Dans la version messine classée en *ré* authentique, la fin du corps du répons monte à la dixième de la finale tandis que la fin de l'incipit (élément 5) descend à la quarte sous la finale. Les réformateurs vont conserver le premier mode de la tradition messine mais supprimer la descente plagale

50 Voir tableau synoptique, p. 60-61.

51 Cf. Troyes, Bibliothèque municipale 807, f. 104v et Chrysogonus WADDELL, SMB, 2b, p. 217 : 3-4.

52 Ce verset est inconnu des traditions étudiées par les Pères de Solesmes et des bases de données disponibles en ligne sur les sites *Cantus* et *Global Chant Database*.

53 D'après la théorie musicale cistercienne *Regule de arte musica*, un chant est « double » lorsqu'il dépasse les limites du décacorde (cf. Claire MAÎTRE, *La réforme cistercienne*, *op. cit.*, p. 190-191 : 537 et p. 416).

54 Dans l'acception cistercienne, le terme « dissolu » renvoie à un chant imparfait dont l'imperfection est provoquée ici par une opposition entre deux éléments structurels. Le répons « *Filie iherusalem* » présente une *oppositio de compositio à compositio* : il mêle deux manières de composer qui appartiennent à des modes différents (cf. Claire MAÎTRE, *La réforme cistercienne*, *op. cit.*, p. 190-193 : 547, 549 et p. 416).

en transposant l'incipit à la quarte supérieure.

Ce souci de cohérence modale n'est pas incompatible avec la volonté des correcteurs d'éliminer les particularités messines. Ainsi, sur « te » de « venite » (éléments 6-7), la seconde descendante *mi-ré*, propre à la tradition de Molesme, a été préférée par les correcteurs bernardins à la tierce messine *do-la*. La formule messine caractéristique *ré-do-ré-fa-fa-do-la* (éléments 28-29) disparaît de la version bernardine au profit de la formule contenue dans la tradition de Molesme *sol-fa-sol-la-fa-ré*, mais transposée à la quarte (*ré-do-ré-mi-do-la*). Enfin, la formule en *ré* de la cadence finale bernardine (élément 32) ne commence pas, comme dans la leçon messine (*ré-fa-mi-fa-mi-ré*), par une tierce à vide mais, conformément à la tradition de Molesme, par une seconde (*sol-la-sib-la-sib-la-sol*) transposée à la quarte (*ré-mi-fa-mi-fa-mi-ré*).

8(A) « *Lux perpetua* »⁵⁵

Comme les trois précédents, ce répons a été exclu du formulaire de saint Marc mais conservé aux saints Philippe et Jacques (f. WB 26v) et à l'Invention de la sainte Croix (f. WB 27v). Le verset primitif « Vox exultationis et salutis », issu de la liturgie messine (Metz 461, f. 357r) a été préservé. Il diverge du texte de Molesme « Vox leticie et exultationis »⁵⁶.

Les corrections bernardines concernent ici encore quelques neumes très ciblés, entre autres le *do* au début du mot « alleluia » (élément 16) changé en *ré*. Cette correction empêche la mélodie, classée dans le mode de *mi* authentique, de descendre « irrégulièrement » sous la sous-finale. En revanche, les autres rectifications sont de nature culturelle. La modification sur la syllabe « tu » de « perpetua » (élément 3) transforme la corde forte *do-sol-la* en corde faible *si-sol-la*, en accord avec la leçon de la tradition de Molesme. Le verset comporte une correction majeure à la fin du mot « Leticie » (élément

55 Voir tableau synoptique, p. 62-63.

56 Cf. Troyes, Bibliothèque municipale 807, f. 104v et Chrysogonus WADDELL, SMB, 2b, p. 216 : 35-36.

4), où la formule messine caractéristique *la-do-si-la-la-sol* a été changée en *la-si-do-si-la-la-sol*, conformément ici encore à la tradition de Molesme.

9(6) « Docete filios vestros »⁵⁷

Ce répons primitif (f. WB 25r) a été transféré en quatrième position des saints Philippe et Jacques à la place de « Vidi portam ad orientem », biffé au bas du folio 26r (lignes 11-12). Son incipit a été gratté (ligne 10) et remplacé par l'incipit du nouveau répons.

Dans Metz 83 et Vendôme 17E, le répons module à partir des mots « ut memoriter teneant » jusqu'à la fin de la pièce. La version cistercienne primitive, presque identique⁵⁸ à la leçon messine de la cathédrale, est construite une quarte plus bas, à partir des mêmes mots. Ce décalage entraîne une descente à la tierce sous la finale (cadence finale, éléments 16-18) inappropriée pour le mode de *mi* authentique. Les correcteurs ont donc ici rehaussé l'ambitus à la fin de l'élément 16 (*mi-ré-ré* au lieu de *ré-do-do*) et à la cadence finale pour des raisons théoriques. Sauf pour quelques éléments fréquents dans les traditions des manuscrits de l'« ouest » (*clivis do-si*, élément 2 du corps du répons et tierce comblée *la-si-do*, élément 2 du verset), il ne semble pas que les correcteurs se soient inspirés, pour ce répons, de la tradition de Molesme.

10(A) « Virtute magna »⁵⁹

Ce répons assigné primitivement aux saints Philippe et Jacques (f. WB 26r) et à saint Marc a été écarté de ce dernier formulaire. Il se rencontre dans Metz 461 (f. 253v) et Metz 83 (f. 128r) à la férie III après Pâques. Le verset primitif « In omnem terram exivit sonus eorum », présent dans Metz 461

57 Voir tableau synoptique, p. 64-65.

58 Au contraire du manuscrit Metz, Médiathèque du Pontiffroy 461 qui présente un *fá*, la leçon cistercienne primitive prévoyait un *mi* à la fin de la parole « alleluia » (élément 6).

59 Voir tableau synoptique, p. 66-67.

et dans Vendôme 17E, a été gratté et corrigé en « Repleti quidem spiritu sancto » (f. WB 26r, pour les saints Philippe et Jacques ; f. WA 66r, pour le jour de Pâques).

Le répons a été corrigé notamment sur « testimonium », « christi » et « nostri ». Des corrections qui indiquent ici encore un transfert culturel de formules contenues dans certains manuscrits de l'« ouest ». La première d'entre elles affecte la syllabe « ni » de « testimonium » (éléments 10-11) : la tierce du motif *mi-ré-mi-sol-ré-do* (manuscrits messins et version cistercienne primitive) est transformée par les correcteurs en seconde (*mi-ré-mi-fa-ré-do*). Les autres modifications affectent le segment de formule *do-la-do-si-la* (manuscrits messins et version cistercienne primitive, éléments 16 et 19), corrigé en *do-la-si-do-si-la* à l'instar de Vendôme 17E. La formule *la-do-si-la-sol* du verset (manuscrits messins et version cistercienne primitive, éléments 2-3) a, elle aussi, été modifiée par les réformateurs en *la-si-do-si-la-sol*, conformément à Vendôme 17E.

II(-) « *Isti sunt agni* »⁶⁰

Ce répons primitif n'a laissé, à l'instar de « Letabitur », aucune trace dans l'antiphonaire de Westmalle. Sans doute était-il transcrit dans l'un des espaces grattés résiduels des folios 24 et 25, vraisemblablement à la suite du répons « In diademate » (f. WB 25v).

Les versions messines (Metz 83, f. 129r et Metz 461, f. 254v) attestent entre elles plusieurs variantes significatives (notamment aux éléments 7-8, 11-12 et 20). Elles permettent toutefois de donner la ligne générale de la mélodie cistercienne primitive, surtout lorsqu'elles concordent entre elles, comme sur « fontem » (éléments 16-17) et à la cadence finale (éléments 24-25) : deux points culturellement déterminants et identiques mélodiquement. À ces endroits, les deux versions messines (*sol-la-do-la-do-la-[la]-sol*) se distinguent de la tradition de Molesme (*do-ré-fa-ré-mi-ré-[ré]-do*) par l'emploi d'une deuxième tierce mineure. De même, l'intonation du

60 Voir tableau synoptique, p. 68-69.

verset cistercien primitif présentait probablement un intervalle de tierce mineure « à vide » (*sol-sol-s̄b*) caractéristique de la liturgie messine, plutôt que la tierce comblée par la note de passage contenue dans la tradition de Molesme (*ré-ré-mi-fa*).

12(A) « Ego sum vitis »⁶¹

Ce répons a été, avec son verset « Manete in dilectione mea », entièrement réécrit. La pièce a été supprimée de l'office de saint Marc, mais maintenue aux saints Philippe et Jacques (f. WB 26r) et à l'Invention de la sainte Croix (f. WB 27v). Associée au même verset dans la tradition de Molesme, elle est absente des deux témoins messins.

Seuls quelques fragments du répons primitif, restés visibles, ont été restitués. Celui-ci, écrit en *fa* authentique, présentait un profil semblable à celui de la tradition de Molesme, qui utilisait le même mode transposé à la quinte. Il est singulier de noter que, dans le cas présent, les correcteurs n'ont pas cherché, comme à leur habitude, à récupérer et à corriger la mélodie primitive. Tout en conservant le texte primitif, ils ont adopté une autre mélodie, en premier mode, de timbre *ré-fa-ré-do-fa-sol-la-s̄b-la* répandu notamment dans les traditions de l'« ouest ». La mélodie bernardine est conforme à la théorie et se signale par des motifs caractéristiques sur les paroles « in me et » (éléments 9-10) et sur le premier « alleluia » (élément 19). Le début de la cadence finale présente lui aussi des motifs singuliers et richement ornés dont la provenance reste inconnue.

61 Voir tableau synoptique, p. 70-71.

CONCLUSIONS

L'étude des répons de saint Marc, menée sur le terrain paléographique grâce à l'antiphonaire de Westmalle, a permis de mettre en évidence une motivation méconnue de la réforme bernardine. Cette réforme, qui fixera pour des siècles ce que nous appelons encore aujourd'hui « chant cistercien », ne s'est pas limitée à rectifier la liturgie de la première réforme en restaurant l'unité modale des pièces défaillantes. Certes, les préceptes théoriques du traité *Regule de Arte musica* ont guidé les réformateurs, notamment dans leur choix de transposer les segments de pièces qui, dans la tradition, présentaient une ambiguïté modale ou un ambitus excédant le décacorde. En témoignent les corrections qui affectent « Filie iherusalem », « De ore prudentis », « Docete filios vestros » et « Lux perpetua ». Mais les palimpsestes de Westmalle laissent apparaître que les modifications effectuées pour des raisons de cohérence modale ne sont pas les plus nombreuses. À l'échelle du seul office de saint Marc, elles ne touchent avec certitude que quatre répons sur douze dont deux de façon incidente. Leur importance doit être relativisée en regard d'un autre phénomène massivement répandu : le remaniement des formules mélodiques sur le modèle des cultures du bloc « ouest ». Si l'on excepte « Docete filios vestros » et « Ego sum vitis », qui s'écartent de Vendôme 17E, tous les répons révèlent, aux endroits retouchés, une convergence avec les leçons de la tradition de Molesme.

Cette préférence culturelle n'a jamais été revendiquée par les réformateurs bernardins, qui affirment au contraire renoncer à l'autorité d'une tradition liturgique particulière. Ils engagent la deuxième réforme au nom de la raison, seule capable, selon eux, de restituer la pureté originelle du plainchant.

Notre étude révèle pourtant que la récupération de textes et d'éléments mélodiques constitue, dans les faits, une des préoccupations essentielles de la réforme. L'attestent les neuf répons récupérés du bréviaire de Molesme ainsi que les nombreuses corrections de formules.

Nous ne pouvons, dans le cadre de cet article, déterminer de quelle façon

et en quelles proportions les transferts ont été effectués dans l'ensemble de l'antiphonaire. Cependant, un rapide examen du verset « Cumque intraveritis » et de l'antienne pour la Pentecôte « Hec locutus vobis » a montré que des pièces rares en usage à Molesme, inconnues des liturgies messine et cistercienne primitive, ont été rapportées presque intactes textuellement et mélodiquement dans l'antiphonaire bernardin. Il faut ajouter que les stéréotypes corrigés dans l'office de saint Marc l'ont été partout ailleurs dans l'antiphonaire, et de la même façon.

Ces transferts de segments culturels de Molesme ou des liturgies apparentées, greffés sur un abondant substrat messin, doivent être considérés comme l'un des procédés générateurs de la deuxième réforme et l'une des composantes déterminantes du chant bernardin.

Alicia Scarcez, Chercheuse Mini-Arc
(Université libre de Bruxelles)

ANNEXE I : DESCRIPTION GÉNÉRALE DES MANUSCRITS⁶²

I. TEMPORAL 12A

Cote : Westmalle 12A (*olim* Oelenberg 45).

Identification : [Antiphonaire cistercien de l'office, cycle du temporel].

Genre : Chant liturgique.

Contenu :

- f. 1 à f. 99 : Temporel presque complet.
- f. 99 à f. 99v : Début du cycle du sanctoral (s'interrompt au milieu du cinquième répons : « Impii super iustum iacturam fece[runt ut eum...] »).
- f. 100 à f. 100v : Fin des psaumes invitatoires et fragment du tonaire (dans sa version brève).

Lacunes et doublons :

- Le f. 1 commence au milieu du deuxième répons du premier dimanche de l'aveug.
- Entre les f. 10 et 11 : Lacune, de la férie IV à l'antienne à Benedictus de la férie V (après le troisième dimanche de l'aveug). Le f. (10a)⁶³ contient neuf fragments reconstitués sur feuille de papier A4.
- Entre les f. 33 et 34 : Lacune, depuis la fin des matines de la férie II jusqu'à la fin du deuxième nocturne du samedi avant la septuagésime. Les f. (33a-h) contiennent dix-sept fragments dont onze ont été restaurés sur toile.
- Entre les f. 63 et 64 : Lacune, depuis les laudes du jeudi saint jusqu'aux

62 Les manuscrits 12A-B de Westmalle ont été décrits et analysés en détail dans Alicia SCARCEZ, *L'apport de l'Antiphonaire de Westmalle*, *op. cit.*

63 Les folios entre parenthèses ont été recomposés virtuellement par nos soins ou restaurés sur toile fine par dom René Hus, bibliothécaire de l'abbaye de Westmalle (cf. Alicia SCARCEZ, *L'antiphonaire de Westmalle*. Temporel 12A, fac-similé, annexe au Mémoire de licence inédit en musicologie, couronné par la classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique en 2009).

laudes du samedi saint. Le f. (63a) contient cinq fragments restaurés sur toile.

- Les f. 75 et 76 comportent des pièces doublons (le verset du septième répons, les huitième et neuvième répons de l'Ascension).

- Le f. 99 : fin du temporel. Sur la même face s'enchaîne le sanctoral jusqu'au premier répons du deuxième nocturne pour saint Étienne (99v, ligne 12, interrompu sur le mot *face[runt]*). Ces pièces doublent celles du début du cycle 12B (1v, ligne 1 à 2, ligne 4).

- Le f. 100 comporte au recto la fin du psaume invitatoire dans le quatrième mode (depuis « *spiritui sancto sicut erat ...* ») et celui du sixième ton en entier. Le verso contient le début du tonaire jusqu'au troisième mode.

Incipit : « [*Aspiciebam in visu noctis et ecce] in nubibus celi filius hominus venit* ».

Explicit : « *Gloria patri et filio et spiritui sancto* ».

Cachet : Dans la marge de pied du f. 1, un tampon rond *BIBLIOTHECA MONTIS OLIVARUM* de l'abbaye d'Oelenberg (Suisse).

Langue : Latin (une annotation en français au f. 84).

Notations musicales : Multiples. La notation musicale d'origine⁶⁴ comprend des éléments français et lorrains (écriture de transition). Cette main a été corrigée par quatre autres mains. Une sixième main (strictement française au *ductus* régulier et vertical) correspond à la main d'origine de feuillets issus d'un autre livre. En outre, l'ensemble des feuillets a été retouché à travers tout le cycle y compris les fragments des psaumes invitatoires et du tonaire, par une ou plusieurs mains tardives (notation carrée à l'encre brun clair et à l'encre noire).

Datation : Entre 1110 et 1147, dates présumées des première et deuxième réformes cisterciennes.

64 Manuel Pedro FERREIRA, « La réforme cistercienne », art. cit., p. 47-56.

Description codicologique

Support : Deux types de parchemin : le premier, peu épais avec côtés poil et chair nettement contrastés, compose la presque totalité du temporal. Le second, plus épais et moins rigide, se rencontre aux f. 15-18 et 20-22.

Foliotation : Moderne et complète de 1 à 100, notée au crayon dans le coin supérieur droit de chaque recto.

Dimension des feuillets : Format intermédiaire (H. 275/255 x L. 220/180 mm)⁶⁵.

Justification : H. 230 x L. 165 mm.

Dimension de réglure : Nous prenons comme référence moyenne le f. 40r : L. 155 x H. 228 mm ; marge de tête : c. 17 mm ; marge de pied : c. 27 mm ; marge de gauche : c. 10 mm ; marge de droite : c. 32 mm ; couloir d'alinéa : 5 mm.

Nombre de lignes et unité de réglure : Texte à longues lignes. Douze lignes de texte et douze portées. Dans la majorité des folios, l'unité de réglure est de 17 mm (12 mm pour la musique et 5 mm pour le texte).

Reliure et piqûres : Seuls les f. 69 et 70 ont été assemblés à l'aide d'une bande de papier japon. Les autres folios ont été déreliés et coupés. Les piqûres pour les lignes directrices du texte et des portées (au total cinq piqûres par système) sont très souvent visibles et se profilent en une, deux ou trois rangées.

2. SANCTORAL 12B

Cote : Westmalle 12B (*olim* Oelenberg 46).

Identification : *Les Heures du jour - Propre des Saints (XII^e siècle)*.

Genre : Chant liturgique.

⁶⁵ Ce type de format est classé « C » par Yolanta ZALUSKA dans *L'enluminure et le scriptorium de Cîteaux au XII^e siècle*, Cîteaux, 1989, p. 40.

Contenu :

- f. 1 : Fin du cycle du temporal.
- f. 1v-85v : Cycle du sanctoral. S'interrompt au milieu du répons de la présentation du défunt (office des morts) « subvenite sancti dei » après le mot « sus[cipientes] ».

Lacunes, doublons et omissions principales :

- Les f. 1 et 2 contiennent douze pièces (depuis l'antienne à Magnificat pour le vingt-quatrième dimanche après la Pentecôte jusqu'au cinquième répons de saint Étienne) qui doublent la fin du manuscrit 12A (f. WA 98v, ligne 12 à WA 99, ligne 12).
- Les f. 3-3v et 4-4v contiennent treize pièces doublons (depuis le dernier répons pour saint Étienne jusqu'au premier répons de saint Jean l'Évangéliste).
- Entre les f. 27v et 28, le verset du neuvième répons pour l'Invention de la sainte Croix est lacunaire.
- Le f. 28-28v contient treize pièces qui sont en partie doublées par le f. (28a), depuis le dixième répons de la sainte Croix jusqu'à l'antienne à Magnificat de la même fête.
- Les f. 29-29v et 30-30v contiennent seize pièces doublons (depuis la première antienne du premier nocturne de saint Jean Baptiste jusqu'à la cinquième antienne du deuxième nocturne de la même fête).
- Le f. 66-66v contient treize pièces qui comblent la lacune du fragment 65a-65a v (depuis l'antienne à Magnificat de saint André jusqu'au premier répons du commun des apôtres).
- Au f. 69, omission du formulaire du commun des évangelistes.
- Les f. 70v et 71 contiennent deux pièces doublons (le verset du sixième répons et le septième répons pour le commun d'un martyr).
- f. 71 : Lacune partielle du dixième répons pour le commun des martyrs.
- f. 71v : Lacunes partielles de l'antienne à Benedictus et de l'antienne de prime pour le commun des martyrs.

- Les f. 73-73v et 74-74v contiennent douze pièces doublons (depuis le troisième répons pour les martyrs jusqu'au septième répons du même formulaire).
- Les f. 80v et 81 contiennent six pièces doublons (depuis l'antienne de none du commun d'une vierge jusqu'à la quatrième antienne de vêpres du même formulaire).
- Le f. 81-81v comporte cinq pièces qui sont en partie doublées par le f. (81a), depuis l'antienne de premières vêpres pour le commun d'une vierge jusqu'à la troisième antienne du premier nocturne du même formulaire.
- Le f. 83-83v contient six pièces partiellement doublées par le f. (83a), de l'antienne des cantiques jusqu'au dixième répons de la dédicace de l'église.
- Au f. (83a), les laudes, prime, tierce et sexte de la dédicace de l'église sont lacunaires.
- Au f. 85v, l'office des morts est interrompu au milieu du répons de la présentation du défunt.

Incipit : « Reddite ergo que cesaris cesari et que sunt dei deo ».

Cachet : Au f. 1, un tampon rond *BIBLIOTHECA MONTI OLIVARUM* de l'abbaye d'Oelenberg (Suisse).

Langue : Latin.

Notations musicales : Deux notations musicales d'origines distinctes. La première est une écriture de transition comprenant des éléments français et lorrains. Elle a été corrigée ponctuellement par plusieurs mains⁶⁶. La deuxième écriture d'origine est strictement française. Elle a également subi des corrections ponctuelles par une ou plusieurs mains. Enfin, une ou plusieurs mains tardives ont pratiqué des retouches ponctuelles.

Datation : Entre 1110 et 1147, dates présumées des première et deuxième réformes cisterciennes.

66 Manuel Pedro FERREIRA, « La réforme cistercienne », art. cit., p. 47-56.

Description codicologique

Support : Parchemin fin alternant des côtés chair et poil contrastés.

Foliotation : Moderne et complète de 1 à 85, notée au crayon dans le coin supérieur droit de chaque recto. La foliotation comprend, en outre, quelques *addenda* et fragments foliotés « a » : *addendum* 32a, *addendum* 38a, *addendum* 48a, fragment 65a, *addendum* 67a, *addendum* 79a, fragments 81a, fragments 83a.

Dimension des feuillets : Format intermédiaire (H. 275/255 x L. 220/180 mm)⁶⁷.

Justification : H. 230 mm x L. 170 mm.

Dimension de réglure : Nous prenons comme référence moyenne le f. 80. Au recto : L. 156 x H. 230 mm ; marge de tête : c. 19 mm ; marge de pied : c. 42 mm ; marge de gauche : c. 10 mm ; marge de droite : c. 28 mm ; couloir d'alinéa : 5 mm.

Nombre de lignes et unité de réglure : Texte à longues lignes. Douze lignes de texte et douze portées. Dans la majorité des folios, l'unité de réglure est de 17 mm (12 mm pour la musique et 5 mm pour le texte).

Reliure et piqûres : Hormis le bifeuillet 74-75, tous les folios ont été séparés. Les piqûres pour les lignes directrices du texte et des portées (au total cinq piqûres par système) sont très souvent visibles et se profilent en une, deux ou trois rangées.

3. PROVENANCES DES MANUSCRITS

Les tampons apposés sur les folios WA 1 et WB 1 indiquent que les manuscrits compilés ont transité par l'abbaye *Montis olivarum* (Oelenberg), en Alsace. Selon les témoignages recueillis par Chrysogone Waddell, ils

⁶⁷ Ce type de format est classé « C » par Yolanda ZALUSKA dans *L'enluminure et le scriptorium de Cîteaux, op. cit.*, p. 40.

s’y sont retrouvés après que les moniales de la Fille-Dieu, dans le canton de Fribourg en Suisse, passées en 1906 à la Stricte Observance, eurent dépendu d’Oelenberg. Les relations entre les deux abbayes peuvent sans doute expliquer que les manuscrits aient pu changer de propriétaire, mais la raison précise du transfert demeure inconnue. Quoi qu’il en soit, celui-ci a été effectué sous l’abbatit de Mère Lutgarde Menetrey, entre 1906 et 1919, date de son décès⁶⁸.

Un demi-siècle plus tard, les manuscrits quittèrent l’Alsace pour la Belgique dans des circonstances qui nous ont été rapportées par dom René Hus, bibliothécaire de l’abbaye de Westmalle. Victime de graves dommages causés par la seconde guerre mondiale, l’abbaye d’Oelenberg reçut l’aide de sa sœur belge et manifesta sa gratitude quelques années plus tard⁶⁹ en lui remettant le précieux antiphonaire⁷⁰.

68 Chrysogonus WADDELL, « The origin », art. cit., p. 209-210.

69 D’après René Hus, les manuscrits seraient parvenus à l’abbaye de Westmalle entre 1953 et 1956.

70 Le graduel Oelenberg 47 fut remis, pour les mêmes raisons, à l’abbaye de Tre Fontane. Il ne s’agit pas d’un manuscrit palimpseste comparable aux manuscrits 12A-B, mais d’une version presque aboutie du graduel réformé. Cf. notice du manuscrit par Alicia SCARCEZ dans « Manuscrits conservés à Rome issus de monastères cisterciens. Répertoires hagiographique et liturgique musical », *Cîteaux. Commentarii cistercienses*, 60 (2009), p. 227-230.

ANNEXE 2 : TABLEAUX SYNOPTIQUES

R1(1)

	1	3	5	7	9	11	13	15	17	19	21	23	25	27
Mss. 461 386 v	[Musical notation]													
De - a - lus	[Musical notation]													
MS. I 21v	[Musical notation]													
De - a - lus	[Musical notation]													
MS. II 24v	[Musical notation]													
De - a - lus	[Musical notation]													
MS. IAE 389r	[Musical notation]													
De - a - lus	[Musical notation]													

qui se-tu- it de-us mu-ni- us in-mo-da- tie- us cu- pt mu-ni- us ad- he- lu- ia

	PREP.	CAD. MED.	CADENCE FINALE	
Metz 461 386 v				12
WB I 24 v				10
WB II 24 v				8
Ven 17E 397r				6
X				4
				20

ozm.
in tena ent de men e ius generatores nectos nom be meli ce ton.
in munda-tis
Allo-ia
Allo-ia
in mem-oriis

Répons « Beatus vir » et son verset (huitième mode) dans la tradition messine (Metz, Médiathèque du Pontiffroy 461), dans le premier Westmalle (liturgie cistercienne primitive, WB1), dans le second Westmalle (liturgie bernardine, WBII) et dans la tradition de Molesme (Vendôme, Bibliothèque municipale 17E).

1 3 5 7 9 11 13 15 17 19 21 23 25 27

R 2 (-)

Motif 461
357 n

Van APE
372 n

Le-la-tu-um-wa-las in-de-me-rie et ap-er-ot in-e-o et lauda-hun-ton om-nis-nes-ti cae-de alle-luya alle-lu-ya

Le-la-tu-um-wa-las

Metz 461
357r

Ven 17E
399v

Ven 17E
2

Ven 17E
4

Ven 17E
6

Ven 17E
8

Ven 17E
10

Ven 17E
12

Ven 17E
14

Ven 17E
16

Ven 17E
18

Répons « Letabatur » et son verset (cinquième mode) dans la tradition messine (Metz, Médiathèque du Pontiffroy 461) et dans celle de Molesme (Vendôme, Bibliothèque municipale 17E).

R 3(f)

	1	3	5	7	9	11	13	15	17	19	21	23	25	27
Moz. 83 125 v	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...
Moz. 461 254 v	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...
Moz. 425 v	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...
Moz. 25 v	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...
Monte 377 v	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...	De o-ne...

Handwritten musical notation on a grid background, including notes, rests, and lyrics. The lyrics are: "De o-ne...".

Annotations:

- *adll. tend.*
- *adll. tend.*
- *adll. tend.*
- *adll. tend.*
- *adll. tend.*
- *adll. tend.*
- *adll. tend.*
- *adll. tend.*
- *adll. tend.*
- *adll. tend.*
- *adll. tend.*
- *adll. tend.*
- *adll. tend.*
- *adll. tend.*

Metz 83
123v

Scion tra sapientis tempore inundator habundabit et consilium illius sicut fons
virescit

Metz 461
255r

Domaldia fuchsmeis
elegit a la domine au par

WBI
25r

Domaldia fuchsmeis
elegit a la domine au par

WBI
25r

Sapientia a respicit
in corde eia et fundit in domo me

Van 17E
392r

Sa-pi-en-ti-a re-spi-cit
in corde e-ia et fundit in domo me

8	6	4	2	16	18	20	22
---	---	---	---	----	----	----	----

Répons « De ore prudentis » et son verset (septième mode corrigé en huitième mode par la réforme bernardine) dans les traditions messines (Metz, Médiathèque du Pontiffroy 83 et 461), dans le premier Westmalle (liturgie cistercienne primitive, WBI), dans le second Westmalle (liturgie bernardine, WBII) et dans la tradition de Molesme (Vendôme, Bibliothèque municipale 17E).

R 418)

MDI
25v

MDII
25v

Venise
373v

In di a de ma te a mpla aum
bo nae spe ra sa
ju ge bunt dum pe cce te tu
er tus de i alle lu ia alle lu ia alle lu ia alle lu ia

In di a de ma te...

In di a de ma te

1 3 5 7 9 11 13 15 17 19 21 23 25

Metz 83
128 n

X

Reple-ti quiesce spiri-tu sancto lo-que-ben-tur cum fi-de - ci a

Metz 461
253 n

X

In son-nem ten-am si-vit-as ma-e-o - rum et in-pa-ci-a-li-ta-tes - bo-e-o bonn

WBI
25 v

Coro-ma aurea su-per ca-pit e ex-tra signo sus-ci-ta - tu Dom

WBI
25 v

Coro-ma

Ven 17E
377 v

X

Coro-ma

4 6 8 10 12 14

sur-gnallage

Dum

Dum

Répons « In diademate » et son verset (troisième mode) dans le premier Westmalle (liturgie cistercienne primitive, WBI), dans le second Westmalle (liturgie bernardine, WBII) et dans la tradition de Molesme (Vendôme, Bibliothèque municipale 17E). Il n'existe pas de version messine du répons ni du verset. Les stéréotypes messins ont été ajoutés ici à titre indicatif d'après les versets du répons « Virtute magna » (Metz, Médiathèque du Pontiffroy 83 et 461).

R 5(2)

The musical score consists of six systems, each with a vocal line and a piano accompaniment line. The systems are labeled as follows:

- System 1:** Mel. 461 / 386v. Lyrics: *Precor - ka*
- System 2:** WB I / 24v. Lyrics: *Precor - ka*
- System 3:** WB II / 24v. Lyrics: *Precor - ka*
- System 4:** Vm. 17E / 379r. Lyrics: *im Con-secratorum in - ia mea - rum e - jus - alle - lu - ia*
- System 5:** Vm. 17E / 379r. Lyrics: *domi - ni alle - lu - ia*
- System 6:** Vm. 17E / 379r. Lyrics: *domi - ni alle - lu - ia*

The score includes various musical notations such as clefs, notes, rests, and dynamic markings like *ff* and *mf*. The lyrics are written below the vocal lines, and the piano accompaniment is written on the lower staves of each system.

Metz 83
129r

Metz 461
357r

WBI
25r

WBI
25r

Valenciennes
379r

In con-sec-tu	om-ni-s po-pu-li	e-ius	in a-bi-sa	e-ius	in a-bi-sa	e-ban-ni	do-mi-ni	in mi-seri-cor-dia	tu-a	12	14	16	18
In con-sec-tu	om-ni-s po-pu-li	e-ius	in a-bi-sa	e-ius	in a-bi-sa	e-ban-ni	do-mi-ni	in mi-seri-cor-dia	tu-a	8	10	12	14
In con-sec-tu	om-ni-s po-pu-li	e-ius	in a-bi-sa	e-ius	in a-bi-sa	e-ban-ni	do-mi-ni	in mi-seri-cor-dia	tu-a	4	6	8	10

Répons « Preciosa » et son verset (septième mode) dans la tradition messine (Metz, Médiathèque du Pontiffroy 461, dans le premier Westmalle (liturgie cistercienne primitive, WBI), dans le second Westmalle (liturgie bernardine, WBII) et dans la tradition de Molesme (Vendôme, Bibliothèque municipale 17E). Le manuscrit Metz, Médiathèque du Pontiffroy 83 ne connaît pas ce répons ni ce verset. Le stéréotype a été ajouté ici à titre indicatif d'après le verset du répons « Isti sunt agni ».

R6(A)

	1	3	5	7	9	11	13	15	17	
Moz. 461 356 v Ry										
WBI 25r Ry										
WBI 25r Ry										
Ven. 17E 379r Ry										

Tristi- cia
Tristi- cia
Tristi- cia
Tristi- cia

con. oratione in gaudium
allegria
allegria

Metz 83
128v

X

Cister

Metz 461
360r

X

Monachus

WBI
25re

X

Monachus

WBI
25r

X

Monachus

Vendôme
379r

X

Monachus

4 6 8 10 12 14 16 18 20 22

Répons « Tristitia vestra » et son verset (huitième mode) dans la tradition messine (Metz, Médiathèque du Pontiffroy 461), dans le premier Westmalle (liturgie cistercienne primitive, WBI), dans le second Westmalle (liturgie bernardine, WBI) et dans la tradition de Molesme (Vendôme, Bibliothèque municipale 17E). Le manuscrit Metz, Médiathèque du Pontiffroy 83 ne connaît pas ce répons ni ce verset. Le stéréotype a été ajouté ici à titre indicatif d'après le verset du répons « Tulerunt dominum ».

R 40

1 3 5 7 9 11 13 15 17 19 21 23 25 27 29 31

461
 38 v. *File*...
 462
 24 v. *File*...
 463
 24 r. *File*...
 464
 38 r. *File*...

Mle 461
357v

WB I
24v

WB II
24v

Ven 17E
378n

Quoniam confitebitur deus pater factum tuum benedixit filia tuum te
 et conseruit e os
 Quoniam confitebitur deus pater factum tuum benedixit filia tuum te

2 4 6 8 10 12

Répons « Filie iherusalem » et son verset (premier mode) dans la tradition messine (Metz, Médiathèque du Pontiffroy 461), dans le premier Westmalle (liturgie cistercienne primitive, WB I), dans le second Westmalle (liturgie bernardine, WB II) et dans la tradition de Molsme (Vendôme, Bibliothèque municipale 17E).

	1	3	5	7	9	11	13	15	17	19
R8(A)										
Mtg 461 357r										
Ry										
WB I 25r										
Ry										
WB II 25r										
Ry										
Ry										
Vom 17E 379r										
Ry										

Lux ---
Lux ---
Lux ---
Lux ---
Lux ---

a lucebit sanctis tuis do mi nus et eter nai tus
 Tem porum alle lu ia alle lu ia

R9 (6)

	1	3	5	7	9	11	13	15	17	19
Moz 83 137v	[Musical notation]									
R	Do-ce-te									
Moz 461 267v	[Musical notation]									
R	Do-ce-te									
WB I 25n	[Musical notation]									
R	Do-ce-te									
WB II 25v	[Musical notation]									
R	Do-ce-te filios vestros alleluia ut memoriter tene aut alleluia in et ore de cantant alleluia alleluia									
Ven 17E 579v	[Musical notation]									
R	Do-ce-te									

Metz 83
 137v
 Kyrie eleison
 dominus misericordie eius et misericordie eius fili
 uis homini - rum
 Et orate

Metz 461
 263v
 Kyrie eleison
 dominus misericordie eius et misericordie eius fili
 uis homini - rum
 Et orate

HB I
 25r
 Kyrie eleison
 dominus misericordie eius et misericordie eius fili
 uis homini - rum
 Et orate

WB II
 25r
 Kyrie eleison
 dominus misericordie eius et misericordie eius fili
 uis homini - rum
 Et orate

Ven 17E
 37Av
 Kyrie eleison
 dominus misericordie eius et misericordie eius fili
 uis homini - rum
 Et orate

Répons « Docete filios vestros » et son verset (troisième mode) dans la tradition messine (Metz,
 Médiathèque du Pontiffroy 83 et 461), dans le premier Westmalle (liturgie cistercienne primitive, WB I),
 dans le second Westmalle (liturgie bernardine, WB II) et dans la tradition de Molesme (Vendôme,
 Bibliothèque municipale 17E).

R-10 (A)

	1	3	5	7	9	11	13	15	17	19	21	23
Mét. 83 138 n	[Musical notation]											
Ry	[Musical notation]											
Violite ---	[Musical notation]											
Mét. 464 252 n	[Musical notation]											
Ry	[Musical notation]											
Violite ---	[Musical notation]											
WB I 26 n	[Musical notation]											
Ry	[Musical notation]											
Violite ---	[Musical notation]											
WB II 26 n	[Musical notation]											
Ry	[Musical notation]											
Violite mag. ma resalobant arde fi baltemm' um rassuacior nah' leau chis tu dermim ar' fa alle ca-la alle la la	[Musical notation]											
Violite mag.	[Musical notation]											
Voa. 13 E 381 n	[Musical notation]											
Ry	[Musical notation]											
Violite ---	[Musical notation]											

The image displays a handwritten musical score for the Kyrie section of a Mass, comparing three different liturgical traditions: Metz, Westmalle, and Vendôme. The score is organized into six systems, each representing a different version or source. The lyrics are written below the musical notation, and the structure of the piece is indicated by brackets and labels.

System 1: Metz 83 (128r) X. The text is "Re-ple-ti". The notation includes a bracket labeled "sur-ga-tage" above the staff.

System 2: Metz 461 (253r) X. The text is "In om-ni-bus".

System 3: WB I (26r) X. The text is "In om-ni-bus".

System 4: WB II (26r) X. The text is "In om-ni-bus".

System 5: Ven 17E (281r) X. The text is "Re-ple-ti". The lyrics include "quodcum-que in terra ligaveris super terra".

System 6: This system contains the final measure of the piece, with the text "In om-ni-bus" and a measure number of 16.

Measure numbers are indicated at the bottom of the page: 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16.

Répons « Virtute magna » et son verset (troisième mode) dans la tradition messine (Metz, Médiathèque du Pontiffroy 83 et 461), dans le premier Westmalle (liturgie cistercienne primitive, WBI), dans le second Westmalle (liturgie bernardine, WBI) et dans la tradition de Molesme (Vendôme, Bibliothèque municipale 17E).

RH (-)

	1	3	5	7	9	11	13	15	17	19	21	23	25
Mus 83 123 r													
Ly	<p>Die sont --</p>												
Mus 464 264 r													
Ly	<p>Die sont --</p>												
Von 17 E 38.1 v													
Ly	<p>Die sont begri mer vel le qui dommeuave... sont a l le lu ye me se venant ad son ton ne se t. apt d'au te alle lu ye alle lu ye</p>												

Metz 83 129r	X	f. A - mi - ci - te stolis albis et palma ---	f. N. f.	Replet					
Metz 461 254v	X	f. A - mi - ci - te stolis albis et palma ---	f. N. f.	Replet					
Ven 17E 381v	X	f. In conspec - tu agni amici stolis albis et palma in mani - bus e -	f. N. f.	Replet					
			2	4	6	8	10	12	14

Répons « Isti sunt agni » et son verset (septième mode) dans la tradition messine (Metz, Médiathèque du Pontiffroy 83 et 461) et dans la tradition de Molesme (Vendôme, Bibliothèque municipale 17E).

	1	3	5	7	9	11	13	15	17	19	21	23
R12(A)												
MSI 26v	[Musical notation]											
Ry	Ego sum ---											
MS II 26v	[Musical notation]											
Ry	Ego sum ---											
Ven. 12E 33v	[Musical notation]											
Ry	Ego sum ---											
	[Musical notation]											

in eum

hic factus sum alleluia alleluia

WB I 26r	X	[Ma mete in dilectio me me - a dicit domi nus Hic feat]				
WB II 26r	X	[Ma mete in dilectio me me - a sicut di -lexi vos Dui manet]				
Ven 17E 379v	X	[Ma mete in dilectio me me - a sicut di -lexi vos Dui manet]				
			2	4	6	8
						10
						12

Répons « Ego sum vitis » et son verset (cinquième mode changé en premier mode par la réforme bernardine) dans le premier Westmalle (liturgie cistercienne primitive, WB I), dans le second Westmalle (liturgie bernardine, WB II) et dans la tradition de Molesme (Vendôme, Bibliothèque municipale 17E).